

● Hors série RAPPORT D'ACTIVITÉ 2006

EDITORIAL

2006 : année d'envol pour les nouveaux dispositifs de formation

Si 2005 était un galop d'essai, 2006 vient confirmer le dynamisme des entreprises de la Plasturgie à mettre en œuvre les dispositifs nés de la réforme de la formation professionnelle : professionnalisation et DIF en tête.

Malgré un maintien des effectifs salariés, l'investissement des professionnels de la Plasturgie en faveur de la formation se renforce en 2006 : les dépenses de formation sont à la hausse, tous dispositifs confondus. Les entreprises ont toujours essentiellement recours au plan de formation, mais les contrats et périodes de professionnalisation gagnent du terrain.

A masse salariale constante, la collecte enregistrée début 2007 est en augmentation (301€ versés par salarié contre 281€ lors de la collecte précédente). Une preuve de la confiance renouvelée des entreprises de la Plasturgie dans le travail accompli par les équipes de Plastifaf, au service des entreprises et des salariés de la Plasturgie.

La preuve par les chiffres... photographie 2006

- La collecte s'élève à 42,5 millions d'euros (-2 % par rapport à 2005).
- 71 % des financements accordés par PLASTIFAF relèvent du plan de formation, 15 % de la professionnalisation et 14 % du DIF.
- Les versements « plan de formation » diminuent de 1 % dans les entreprises de 10 salariés et plus mais augmentent de 10 % dans les TPE (moins de 10 salariés).
- PLASTIFAF a engagé 5,5 millions d'euros au titre de la professionnalisation (+28 % en un an), dont 20 % pour les périodes et 80 % pour les contrats.
- Signe de l'augmentation de la qualité des formations réalisées dans le cadre de la professionnalisation, le nombre de formations de tuteurs, en hausse de 50 %.
- Le DIF s'impose peu à peu comme un dispositif de formation pour tous : 6 000 salariés ont mobilisé leurs droits en 2006, soit 3 fois plus qu'en 2005, année de lancement du dispositif.

Les membres du Conseil d'Administration, ainsi que chacun des collaborateurs de PLASTIFAF, poursuivent leur mission afin de vous accompagner dans les mutations actuelles de la profession, de vous guider dans les développements nécessaires en matière de compétences et d'emploi, au service d'un objectif concret : la performance de vos projets d'entreprise.

Bruno Couillard
Directeur Général

Collecte et dépenses

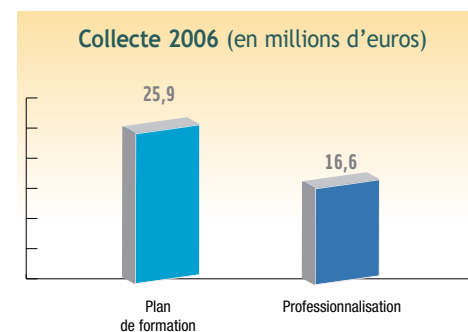
- ▶ En 2006, **3 700 entreprises** (3 680 en 2005) ont versé **42,5 millions d'euros** de contributions formation à PLASTIFAF.

COLLECTE 2006

> le dynamisme des TPE

- Une collecte en légère baisse par rapport à 2005 (43,6 millions d'euros), compte tenu d'un fléchissement des versements des 2 000 entreprises de 10 salariés et plus, à hauteur de 41,2 millions d'euros.

A noter : le dynamisme des entreprises de moins de 10 salariés, avec un versement moyen qui augmente de 10 %, soit 589 euros au titre du plan de formation et 220 euros au titre de la professionnalisation. Au total, les versements de ces TPE représentent 1,35 million d'euros, dont 970 000 euros pour le plan de formation et 380 000 euros pour la professionnalisation.



EFFECTIFS DU SECTEUR > Trois salariés sur cinq dans les PME

- Les entreprises de la Plasturgie emploient **155 000 salariés** en 2006.
- Les femmes forment un tiers des effectifs.
- Près de **90 000 salariés** (60 % de l'effectif total) travaillent dans les entreprises de moins de 200 salariés.

FINANCEMENTS DE PLASTIFAF > Envolee des dispositifs de professionnalisation et du DIF

Après l'augmentation significative observée en 2005, année de véritable démarrage de la réforme de la formation professionnelle initiée par la loi du 4 mai 2004, 2006 est marquée par une véritable envolée des nouveaux dispositifs :

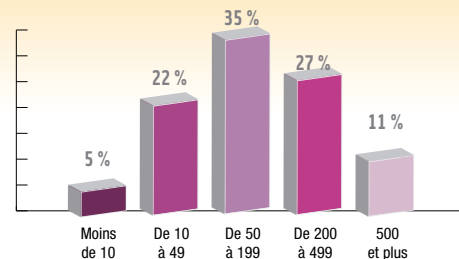
- 4,4 millions d'euros ont été consacrés par PLASTIFAF au Contrat de Professionnalisation (10 % d'augmentation),
- 1,1 million à la Période de Professionnalisation (100 % d'augmentation),
- 5,1 millions au Droit Individuel à la Formation (DIF) (300 % d'augmentation).

Tous dispositifs confondus, les engagements financiers de PLASTIFAF s'élèvent à **37,8 millions d'euros**, contre 32,5 millions d'euros l'année dernière.

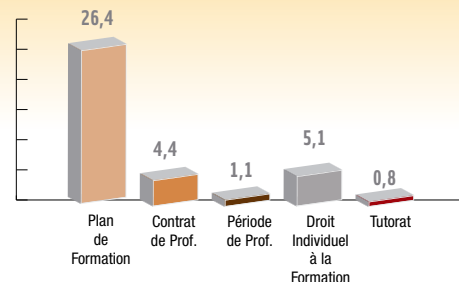
Concernant le Plan de Formation, les engagements financiers sont en baisse, mais ont permis de former davantage de salariés (28 900, contre 24 500 en 2005).

A noter : une hausse significative dans les entreprises de moins de 10 salariés, tant des financements (+ 600 %) que du nombre de bénéficiaires de formation (+ 270 %).

Répartition des salariés par taille d'entreprise



Financements 2006 (en millions d'euros)



Plan de Formation

Les contributions versées par les entreprises à PLASTIFAF au titre du plan de formation s'élèvent au total à **25,9 millions d'euros (- 1 % en un an)**. Les entreprises de 10 salariés et plus versent à elles seules 96 % du total (24,9 millions d'euros). S'agissant des entreprises de moins de 10 salariés, le montant des versements augmente de **15 %** entre 2005 et 2006, pour atteindre 970 000 euros.

▶ PLASTIFAF a accordé des financements à hauteur de **26,4 millions d'euros** répartis entre **15 025 dossiers**, soit un coût moyen par dossier de **1 760 euros**.

▶ En 2006, **28 900 salariés** ont suivi une formation financée par PLASTIFAF. Ils ont bénéficié, au total, de plus de **887 000 heures de formation**.

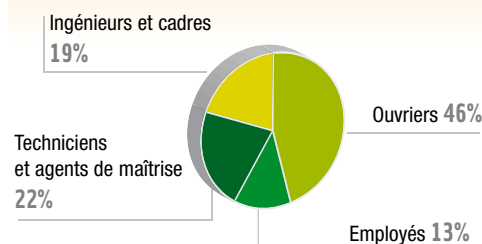
STAGIAIRES BÉNÉFICIAIRES > les ouvriers toujours en tête

- Avec près de **13 400 salariés** formés en 2006, **les ouvriers** sont la première catégorie de personnel à bénéficier du plan de formation, comme en 2005. Parmi eux, un stagiaire sur quatre est une femme.
- **Les techniciens et agents de maîtrise** occupent la deuxième place, comme en 2005, avec **6 300 bénéficiaires**. Dans cette catégorie, **20 %** des stagiaires sont des femmes.
- **Les ingénieurs et cadres** de la branche ont été près de **5 500** à suivre une formation. **22 %** des stagiaires sont des femmes.
- **Les employés** représentent quant à eux plus de **3 700 salariés**. Dans cette catégorie, les femmes constituent **61 %** des bénéficiaires.

L'âge des stagiaires ? **Les salariés de 35 à 44 ans** accèdent le plus aux actions du plan de formation : ils représentent **37 % des stagiaires** dans les entreprises de 10 salariés et plus, **38 %** dans les entreprises de moins de 10 salariés.

Les 25-34 ans arrivent en 2ème position : ils représentent 32 % des stagiaires dans les entreprises de 10 salariés et plus et 29 % dans celles de moins de 10 salariés.

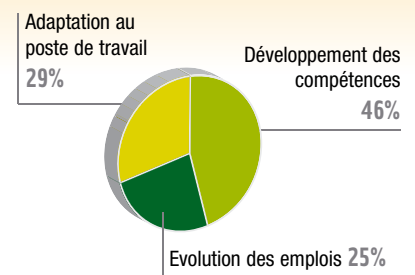
Répartition des stagiaires par CSP (en % des stagiaires)



CHOIX DES FORMATIONS > le développement des compétences avant tout

- En 2006, les entreprises ont privilégié le développement des compétences de leurs salariés :
 - 140 000 heures de formation ont été consacrées à l'adaptation au poste de travail,
 - 120 000 heures à l'évolution des emplois,
 - 229 000 heures à un objectif de développement des compétences.
- Concernant les thèmes de formation, **plus de 30%** du volume total des heures de formation a été consommé par les actions de formation dans le domaine de **l'organisation**. Viennent ensuite les formations « tertiaires » à hauteur de 25 %, puis les formations informatiques et bureautiques (16%) et techniques (7%).

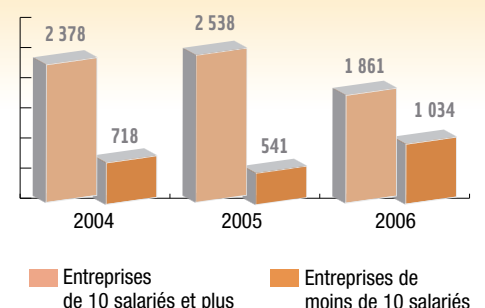
Catégorisation du plan de formation (en % des heures stagiaires)



FINANCEMENTS DE PLASTIFAF > recentrage sur les TPE

- En 2006, PLASTIFAF a engagé près de **26,4 millions d'euros** de financements pour le plan de formation, contre 27 millions d'euros l'année précédente.
- Le coût moyen** d'un dossier varie selon la taille de l'entreprise. Dans les structures de 10 salariés et plus, il s'élève à 1 861 euros (- 30 %). Dans les entreprises de moins de 10 salariés, le coût moyen s'élève à 1 034 euros, un montant qui a doublé en un an.
- Le nombre d'heures de formation financées par PLASTIFAF **a augmenté de 285 %** dans les entreprises de moins de 10 salariés, pour atteindre plus de 48 000 heures en 2006. Dans les entreprises de 10 salariés et plus, le volume d'heures a augmenté de 8 %.
- La durée moyenne de formation par salarié est de **26 heures** dans les entreprises de moins de 10 salariés et de **31 heures** dans les entreprises de 10 salariés et plus, des chiffres stables par rapport à 2005.

Evolution du financement moyen accordé par Plastifaf (en euros par dossier)



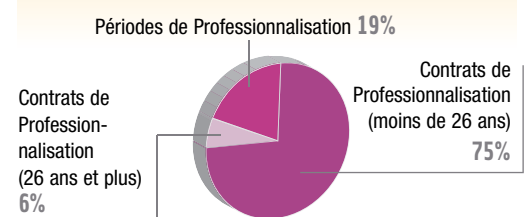
Professionalisation

- En 2006, les dispositifs de professionnalisation (contrats et périodes) fonctionnent à plein régime.
- Pour financer ces deux dispositifs, les entreprises ont globalement versé **16,6 millions d'euros**, soit le même montant qu'en 2005.
- De son côté, PLASTIFAF a réalisé **6,4 millions d'euros** d'engagements de dépenses en faveur des dispositifs de professionnalisation (formation des tuteurs et financement de la fonction tutorale inclus), contre 4,3 millions d'euros en 2005.
- Ces financements concernent principalement les contrats de professionnalisation (4,4 millions d'euros), mais les engagements consacrés aux périodes de professionnalisation ont doublé, pour atteindre 1,1 million d'euros en 2006.
- A noter** : 5,4 millions d'euros ont été reversés aux centres de formation d'apprentis (CFA) de la Branche.

CONTRATS ET PÉRIODES DE PROFESSIONNALISATION > un développement qualitatif

- 459 contrats** ont été pris en charge par PLASTIFAF : léger fléchissement en un an. Deux explications : une hausse du coût moyen de formation de 20 % (9 513 euros en 2006) et une durée de formation en augmentation de 10 % (860 heures en 2006).
- En 2006, **422 Contrats** de Professionnalisation ont été conclus dans le cadre d'un **CDD**, dont 90 % avec des jeunes de moins de 26 ans. Les trois quarts de ces contrats ont été signés dans les entreprises de moins de 200 salariés.
- 37 Contrats** de Professionnalisation ont été conclus dans le cadre d'un **CDI**, dont 40 % avec des adultes de 26 ans et plus. Le CDI a été majoritairement choisi par des entreprises de 20 à 49 salariés.

Répartition des dispositifs de professionnalisation (en % des financements accordés)



CONTRATS ET PÉRIODES DE PROFESSIONNALISATION > un développement qualitatif (suite)

- Périodes de professionnalisation : PLASTIFAF a financé près de **74 000 heures** (72% de plus qu'en 2005) de formation, soit un investissement de **1,1 million d'euros**. Ce décollage profite principalement aux **ouvriers (50 % des bénéficiaires)**. Par ailleurs, les deux tiers des périodes de professionnalisation mises en œuvre en 2006 l'ont été dans les PME de moins de 200 salariés.
- Autre signe de développement de la qualité des actions de professionnalisation : les actions de formation des tuteurs ont augmenté de 50 % (533 tuteurs formés en 2006). Par ailleurs, le nombre de prises en charge par PLASTIFAF de la fonction tutorale a doublé (267 financements accordés en 2006).

DURÉES DE FORMATION > toujours en hausse !

- Une majorité (54 %) de contrats intègre des actions de professionnalisation sur une durée de 18 à 24 mois. 62 % des contrats visent des formations de niveau IV, V ou VI (CAP, BEP), 32 % visent un niveau III (bac + 2).
- La durée moyenne de formation des contrats de professionnalisation s'établit à **860 heures**. Elle est de 881 heures pour les publics de moins de 26 ans et de 668 heures pour les 26 ans et plus. Cette durée moyenne est en hausse pour les jeunes, en légère baisse pour les adultes, mais globalement, elle augmente de 10 %.
- Pour les salariés bénéficiaires d'une période de professionnalisation, la durée moyenne de formation est de **258 heures** (soit un doublement des heures par rapport à 2005).

A noter : près de 40 % des bénéficiaires d'un dispositif de professionnalisation, contrat et période confondus, sont des femmes.

Evolution des durées moyennes de formation en contrats et périodes de professionnalisation (en heures)



Droit Individuel à la Formation

- ▶ Le Droit Individuel à la Formation fait désormais partie du paysage de la formation.
- ▶ Après une ouverture des « compteurs DIF » au 1er janvier 2005, près de **6 000 dossiers** ont été financés par PLASTIFAF en 2006 (contre un peu plus de 2 000 en 2005).
- ▶ Le financement global du DIF par PLASTIFAF s'élève à **5,1 millions d'euros** (1,2 million en 2005). Le coût moyen par salarié est de **850 euros**.

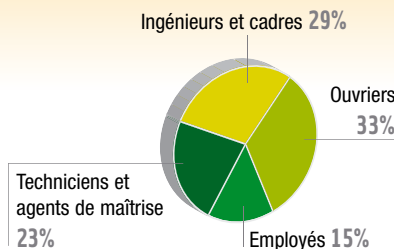
DES FORMATIONS "PRIORITAIRES" et suivies pendant le temps de travail

- **97 % des demandes** s'inscrivent dans les priorités des entreprises de la Plasturgie et ont été financées par les fonds mutualisés. Les autres demandes de DIF (3 %) ont été financées dans le cadre du plan de formation.
- Les formations se sont déroulées en majorité (88 %) pendant le temps de travail. Leur durée moyenne a été de **22 heures** par salarié.
- 17 % des stagiaires ont suivi une formation de moins de 10 heures et **45 %, une durée supérieure à 20 heures**.

BÉNÉFICIAIRES > pas de profil-type

- Toutes les catégories d'emplois ont bénéficié du dispositif. La population féminine constitue un tiers des stagiaires.
- Le DIF a été mobilisé dans toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.
- Les salariés des entreprises de 50 à 499 salariés ont toutefois été les plus nombreux à utiliser le dispositif : ils représentent les deux tiers des bénéficiaires.

Répartition des stagiaires DIF selon la CSP



Répartition des stagiaires DIF par effectif d'entreprise

